

PROVINCE  
M.R.C.  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

DE  
DES

QUÉBEC  
ETCHEMINS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 25 octobre 2019, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Maxime Vachon  
Siège #2 - Christian Lamontagne  
Siège #3 - Alexandre Provençal  
Siège #4 - André Loubier  
Siège #5 - Samuel Goudreau  
Siège #6 - Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Philippe Côté Directeur général, agit comme secrétaire d'assemblée.

## **1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
  - 2.1 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 25 OCTOBRE 2019
- 3 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
- 4 - Acquisition système informatique
- 5 - VOIRIE TRANSPORT
  - 5.1 - Acceptation soumissionnaire déneigement
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 7 - ASSAINISSEMENT
- 8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- 9 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
- 10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
- 11 - CORRESPONDANCE
  - 11.1 - Correspondances diverses
- 12 - VARIA
  - 12.1 - Demande l'Essentiel des Etchemins
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**287-10-2019**

### **2.1 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 25 OCTOBRE 2019**

Considérant que le Conseil municipal a reçu au préalable l'ordre du jour de l'assemblée.

Il est proposé par Samuel Goudreau

Résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**288-10-2019**

#### **4 - Acquisition système informatique**

Considérant qu'il y a lieu de remplacer le système informatique désuet.

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter des postes informatiques afin que les employés puissent travailler de façon optimale.

Considérant qu'il y a lieu de mettre en place un système back-up sur les systèmes qui seront installés, ainsi que sur les dossiers municipaux en place.

Suite aux procédures effectuées, et aux demandes de prix budgétaires demandées auprès de deux fournisseurs.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil municipal.

Il est proposé par Maxime Vachon

Résolu que les services de la compagnie ALIEN Informatique soient retenus afin de fournir le matériel et la main d'oeuvre nécessaire à l'installation du système informatique, ainsi que d'un système back-up pour la totalité des dossiers et logiciels municipaux.

Que la dépense soit et est autorisée, soit un montant de 6500.00\$(six mille cinq cent dollars) en matériel, un montant d'environ 1250.00\$ (mille deux cent cinquante dollars) en main d'oeuvre, ainsi qu'un montant de 75.00\$ (soixante quinze dollars) mensuel, afin de couvrir les frais de back-up (cloud).

Que le Directeur général, Philippe Côté, ainsi que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, soient et sont mandatés afin d'effectuer les procédures nécessaires, et à signer pour et au nom de la Municipalité toute pièce justificative nécessaire au dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5 - VOIRIE TRANSPORT**

**289-10-2019**

#### **5.1 - Acceptation soumissionnaire déneigement**

Considérant les procédures entreprises au dossier " Contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford. (Quatrième appel d'offres).

Considérant le dépôt des soumissions effectué le 18 octobre 2019.

Considérant que deux (2) soumissions ont été déposées le 18 octobre 2019, soit la soumission de 9264-1471 Québec inc. (Serge Carrier), et la soumission de 9060-1535 Québec inc. (A.D. Roy).

Considérant qu'après analyse, les deux (2) soumissions se sont avérées conformes.

Considérant le procès-verbal d'analyse des soumission déposé à la table du Conseil municipal.

Il est proposé par André Loubier

Et il est résolu:

Que la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit retenue pour l'option #2, soit l'option de déneigement pour les trois prochaines

années, englobant les périodes 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Que la soumission de la compagnie 9264-1471 Québec inc. (Serge Carrier), soit retenue, pour un montant de 808, 849.13\$ (huit cent huit mille, huit cent quarante neuf dollars et treize cents).

Que le devis de soumission, ainsi que la présente résolution, une fois signée par les parties fassent foi de contrat entre les parties, comme si au long énuméré.

Que le maire, Hector Provençal, ainsi que le directeur général, Philippe Côté soient mandatés à signer le contrat à intervenir entre les parties.

Que la dépense inhérente, soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **6 - HYGIÈNE DU MILIEU**

## **7 - ASSAINISSEMENT**

## **8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

## **9 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

## **10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

## **11 - CORRESPONDANCE**

### **11.1 - Correspondances diverses**

**Aucune correspondance.**

## **12 - VARIA**

**290-10-2019**

### **12.1 - Demande l'Essentiel des Etchemins**

Considérant la demande déposée à la table du Conseil municipal par l'Essentiel des Etchemins, à l'effet d'obtenir une aide financière, ainsi qu'un appui auprès du Ministère Canadien de l'Agriculture, dans le but d'obtenir une subvention pour les fins d'achat d'un véhicule de livraison pour leurs denrées alimentaires auprès des personnes défavorisées.

Suite aux discussions intervenues à la table du conseil municipal.

Il est proposé par Alexandre Provençal

Résolu que la Municipalité appuie le projet de l'Essentiel des Etchemins décrit au préambule de la présente, et accorde un montant de 200.00\$ (deux cent dollars) pour la réalisation de leur projet.

Que la dépense inhérente soit autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Intervention de Monsieur Richard Veilleux concernant le rechargement du 6ième rang.

**291-10-2019**

## **14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

Résolu que la séance soit levée. Il est 19:12 heures.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Hector Provençal

Maire

\_\_\_\_\_  
Philippe Côté

Directeur général

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Hector Provençal

Maire